



INSEE
DIRECTION GÉNÉRALE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

INSPECTION GÉNÉRALE

Paris, le 6 février 2012
N° 27/DG75-B010/ML
Class. : 1.7.01

Rapport sur la situation des publications de la DEPP

Joël ALLAIN
Michel DEVILLIERS

En résumé :

A la demande de l'Autorité de la statistique publique (cf. annexe 1), l'Inspection générale de l'Insee a examiné la situation des publications de la Depp, en 2011, au regard de son programme de travail.

L'examen de l'évolution sur la période 2000 -2011 fait apparaître une baisse (entre 13% et 20% suivant le périmètre retenu) du nombre de publications. Toutefois ce constat doit être nuancé par le fait qu'après des baisses sensibles sur les périodes 2004-2006 et 2008-2009, le nombre de publications se redresse sur les deux dernières années. Il faut également noter que sur la période étudiée, la DEPP a subi deux réorganisations et une baisse tendancielle de ses moyens.

Sur l'année 2011, le nombre de publications réalisées est clairement inférieur à celui qui avait été annoncé. Il convient toutefois de noter que les ouvrages annuels (Repères et références statistiques, L'état de l'école, Géographie de l'école..) qui constituent la base de la diffusion des données statistiques ont bien été publiés, et aux moments prévus.

Par contre, pour les Notes d'information, qui sont le support privilégié des résultats d'études, on constate, malgré une accélération en fin d'année, 31 publications pour 46 annoncées.

La diffusion de dossiers est également déficitaire, comme celle de la revue Éducation et Formations.

La première cause de l'écart entre prévisions et réalisations en matière de publications est clairement, dans un souci louable de redressement, une surestimation par la DEPP de ses capacités ou de ses gains de productivité, notamment en matière de réalisation d'études et de gestion de la chaîne conduisant à la publication.

Mais d'autres facteurs ont pesé sur la diffusion des publications, et notamment sur la sortie des Notes d'informations. Le principal est sans doute que le public comme les médias ne distinguent pas clairement ces notes de la communication officielle du ministère. Ceci peut conduire la DEPP, de son propre chef ou sur le conseil des acteurs de la communication du ministère, à décaler des diffusions pour des problèmes d'opportunité.

Afficher annuellement des prévisions de publications est une bonne chose, et cette pratique doit être poursuivie. Mais il faudrait progresser dans la voie de l'élaboration d'un calendrier précis de diffusion. Une première étape appréciable serait une actualisation semestrielle ou trimestrielle des prévisions de publications.

Une autre voie de progrès réside dans une refonte de la politique éditoriale. Deux éléments du dispositif de publications méritent d'être repensés : les Notes d'information, dont la visibilité pourrait être accrue, et surtout la revue Éducation & Formations, qui doit être réactivée car elle apparaît dans l'immédiat comme le meilleur support pour un développement de la publication d'études.

Les prévisions de publications pour 2012 contenues dans le projet de programme de travail communiqué aux auteurs du rapport vont dans le bon sens, en prévoyant notamment une augmentation du nombre de numéros de la revue, un nombre raisonnablement important de notes d'information, et une répartition trimestrielle des publications.

A ce stade, la question est de savoir si la DEPP est en situation de bien réaliser ce programme de travail et si les blocages observés en 2011 ne risquent pas de réapparaître. Au vu de ces difficultés récentes, peut-être faut-il s'interroger sur l'optimalité de l'organisation actuelle de la DEPP et de son service statistique.

1.Présentation de la DEPP

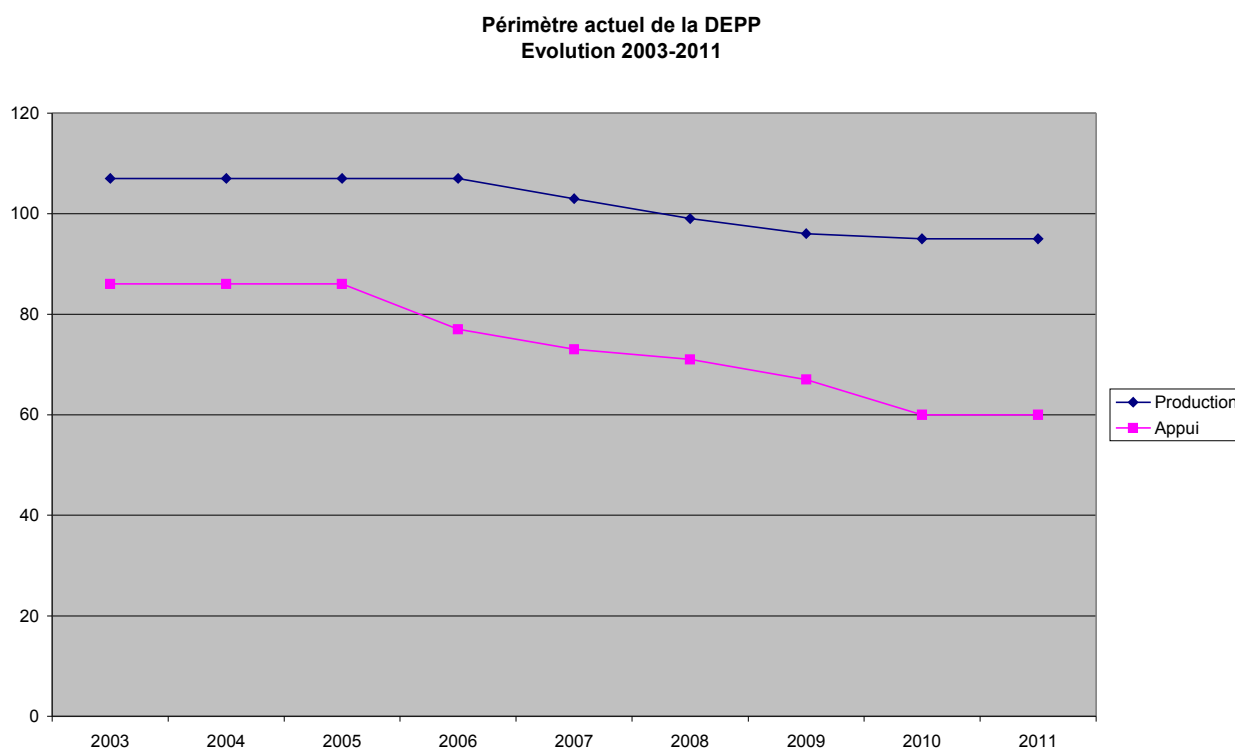
Une histoire compliquée :

Au ministère chargé de l'éducation, le service statistique ministériel (SSM) est rattaché à la direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP). La DEPP n'est pas directement sous l'autorité du Ministre (cf. organigramme du ministère en annexe 2), mais est intégrée au Secrétariat général.

La DEPP a connu deux réorganisations importantes au cours des dernières années. En 2005, la sous-direction statistique, jusqu'alors centralisée, a essaimé dans les différentes composantes de la DEPP. Depuis mars 2009, la DEPP fait l'objet d'une césure de périmètre entre la partie enseignement scolaire et la partie enseignement supérieur. Cette dernière est aujourd'hui rassemblée dans une sous-direction (SIES) doublement rattachée à la DGESIP et à la DGRI et forme le SSM « enseignement supérieur et recherche ».

Comme l'ensemble de l'administration centrale, la DEPP a connu sur la période récente une réduction progressive de ses effectifs. Cette baisse a, plus que les unités de production de statistiques ou d'études, affecté les services chargés de l'appui à la production, mais ces derniers comprennent le service chargé de la diffusion.

Évolution des effectifs 2003-2011 au périmètre actuel de la DEPP



une situation complexe du SSM :

La DEPP est structurée en deux sous-directions (cf. organigramme en annexe 3) : la sous-direction des synthèses et la sous-direction des évaluations et de la performance scolaire.

Le service statistique ministériel (SSM) est composé de la sous-direction des synthèses et du bureau des études statistiques sur les élèves de la sous-direction des évaluations et de la performance scolaire. Le SSM est placé sous la responsabilité du sous directeur des synthèses.

Le SSM a des relais au niveau des rectorats, qui sont les échelons administratifs de l'éducation nationale (30 rectorats dont 26 en métropole pour 22 régions) : ces relais, les services statistiques académiques (SSA), exercent les attributions de collecte et de diffusion

au niveau local. Ils ont aussi un rôle important dans l'élaboration d'informations d'aide à la décision et au pilotage au bénéfice des services du rectorat.

des atouts :

La DEPP dispose d'une véritable mine de données, sur des sujets qui rencontrent un grand intérêt dans le public. Elle gère des publications qui font référence, comme *L'état de l'école* ou *La géographie de l'école*.

L'activité de la DEPP est régie par un programme d'activités qui est produit chaque année à l'issue d'une procédure interne de concertation active entre la direction et chaque bureau, confrontée à un recueil de projets émanant de discussions bilatérales entre la DEPP et les autres directions du ministère ainsi qu'avec les inspections générales.

Autre atout important, la DEPP dispose d'un onglet, intitulé « statistique », sur la page d'accueil du ministère de l'éducation. Les internautes ont ainsi un accès facile à ses publications. L'inconvénient de cette situation est que, les publications de la DEPP apparaissant à côté des autres informations, les utilisateurs ont du mal à faire vraiment la part entre les études de la DEPP et ce qui relève de la communication officielle du ministère.

des efforts :

L'activité de la DEPP connaît, dans les trois dernières années, une remontée en charge de production, que ce soit dans le champ de la production statistique ou de la production d'études. Outre la remontée en volume des notes d'information, la DEPP a en charge (avec la DELCOM) l'animation d'un espace Web-Statistiques sur le site du ministère qui contribue largement à diffuser l'information statistique relevant du champ de l'éducation. Un effort particulier d'animation du réseau des services statistiques ministériels participe aussi de cet effort de fiabiliser les informations statistiques et d'en améliorer la qualité.

Depuis 2009, la DEPP a renoué avec des pratiques antérieures de la direction consistant à faire paraître au BOEN le prévisionnel annuel des activités de la DEPP. Cette publication est motivée par un souci de transparence des travaux d'études et de recherche, et va dans le sens des bonnes pratiques statistiques.

2. L'évolution de moyen terme des publications :

Un dispositif complexe :

La production éditoriale de la DEPP se décompose en :

-Une production régulière, d'ouvrages purement statistiques, publiés sur une base annuelle et à l'occasion d'événements récurrents (rentrée scolaire, réunion des recteurs, etc.) :

Repères Et Références Statistiques (RERS),
L'état de l'École, Géographie de l'école,
Filles et Garçons sur le chemin de l'égalité,
L'Éducation Nationale en chiffres.

-Une production d'analyses plus ou moins poussées et relatives à des enjeux thématiques. Celle-ci est rassemblée sous trois principaux supports :

les Notes d'Information (NI)
les dossiers
les numéros de la revue Éducation & Formations

L'ensemble de ces productions fait l'objet d'un visa du ministre préalablement à leur publication, notamment par mise en ligne sur le site du ministère.

Sur 11 ans, la série du nombre des publications présente deux creux, et une récente remontée :

Les Publications de la DEPP depuis 2000

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Note d'Information DEPP	54	60	59	60	39	42	30	50	38	17	24	31
Note d'Information SIES										11	10	16
Note évaluation				4	13	13	3	3				
Note recherche				2	6	3	3	0				
Ensemble des NI	54	60	59	66	58	58	36	53	38	28	34	47
Éducation & formations	3	4	3	2	4	2	1	3	2	0	1	1
Les dossiers	5	8	14	6	13	13	7	12	2	1	4	1

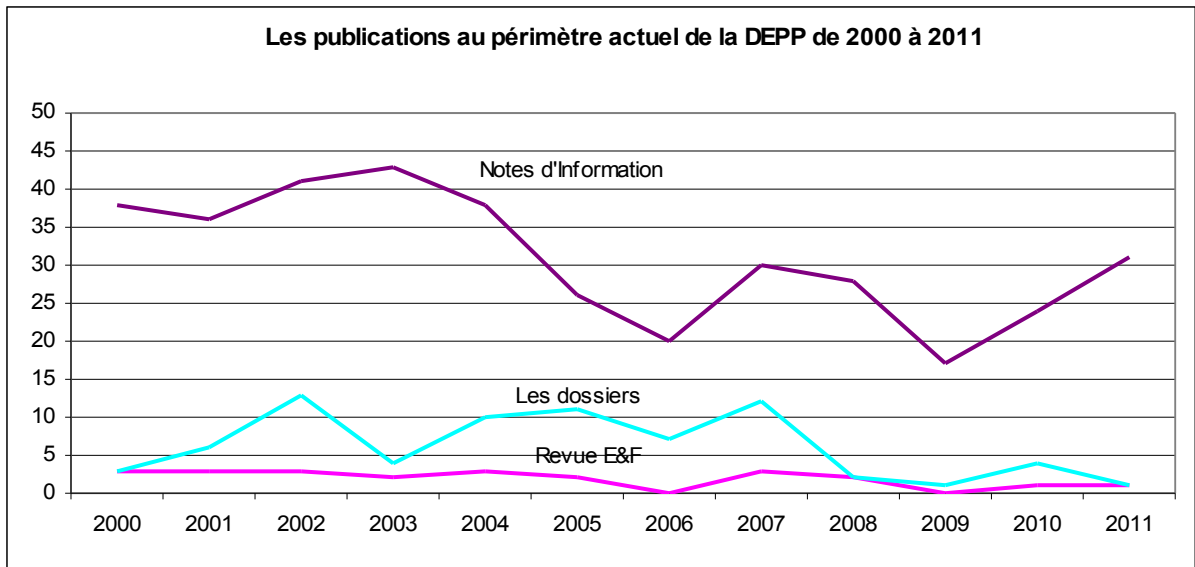
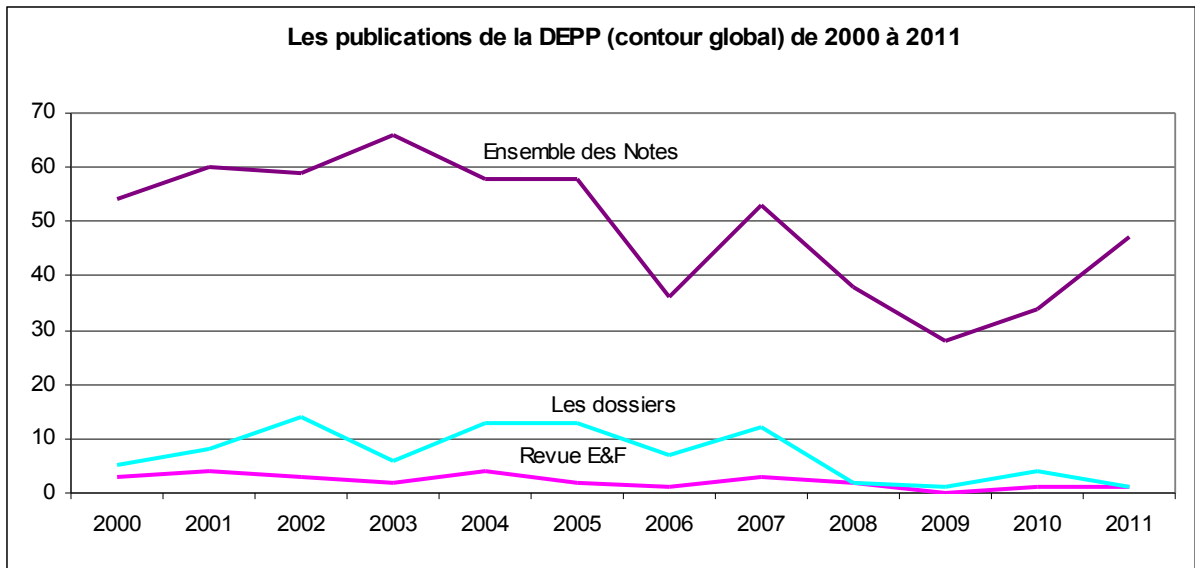
NB : pour l' « Ensemble des NI » on a reconstitué un périmètre constant DEPP 2000

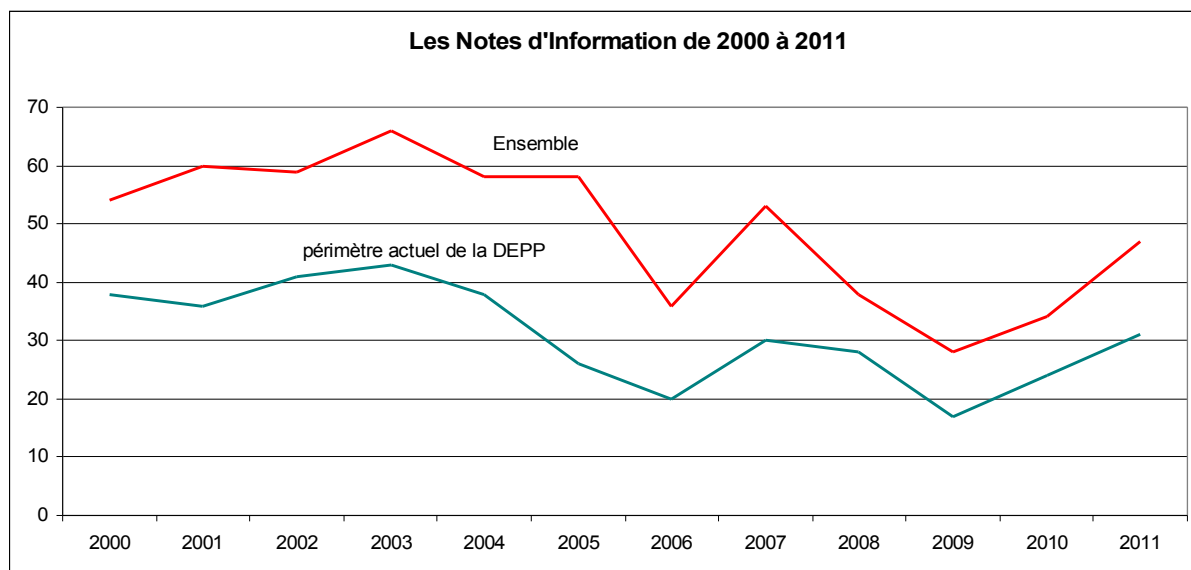
Les dossiers

	Nb	N°	Dont thème supérieur /recherche*	N°	Nb champ DEPP
2000	5	114/118	2	114-117	3
2001	8	119/126	2	119-126	6
2002	14	127/140	1	127	13
2003	6	141/146	2	144-146	4
2004	13	147/159	3	148-152-153	10
2005	13	160/172	2	161-162	11
2006	7	173/179			7
2007	12	180/191			12
2008	2	192/193			2
2009	1	194			1
2010	4	195/198			4
2011	1	199			1

La revue É&F

	Nb	N°	Dont thème supérieur /recherche	N°	Nb champ DEPP
2000	3	55/57			3
2001	4	58/61	1	59	3
2002	3	62/64			3
2003	2	65/66			2
2004	4	67/70	1	67	3
2005	2	71/72			2
2006	1	73	1	73	0
2007	3	74/76			3
2008	2	77/78			2
2009	0				0
2010	1	79			1
2011	1	80			1





En ce qui concerne la publication régulière des ouvrages qui reflètent la production statistique de base (Repères Et Références Statistiques (RERS), État de l'École, Géographie de l'école, Filles et Garçons sur le chemin de l'égalité, l'Éducation Nationale en chiffres), on peut considérer que la DEPP a respecté un calendrier normal.

Par contre, en ce qui concerne la production détaillée sur des enjeux thématiques, publiée sous la forme de Notes d'Information, les tableaux et graphiques ci-dessus font ressortir une évolution heurtée sur la période 2000-2011 :

- L'ensemble des notes d'information connaît deux épisodes de baisse apparente (2005-2006, puis 2007-2009).
- La production de ces notes d'information se redresse sur la période 2009-2011.

La DEPP, depuis mars 2009, subit les conséquences de la séparation organisationnelle des périmètres relatifs à la partie enseignement scolaire et à la partie enseignement supérieur. Cette dernière est aujourd'hui rassemblée dans une sous-direction (SIES) doublement rattachée à la DGESIP et à la DGRI et forme le SSM « enseignement supérieur et recherche ». Si l'on se recentre sur l'examen des NI relevant du périmètre de la DEPP actuelle (enseignement scolaire), les épisodes de baisse apparaissent en fait en 2003-2005 et en 2007-2009.

En termes d'interprétation, et ce avec prudence, il semblerait que la première baisse corresponde à la réorganisation interne de la DEPP (2005) : la sous-direction statistique, jusqu'alors rassemblée, a alors essaimé dans les différentes composantes de l'organisation de la DEPP.

La deuxième baisse correspondrait à la période d'interrogation plus vaste sur la statistique publique et sur son organisation¹ qui pour la DEPP aboutit in fine à la séparation entre la composante scolaire et la composante enseignement supérieur.

On notera aussi que la production des dossiers de la DEPP connaît une baisse continue depuis 2007

¹ Contemporaine du projet de délocalisation à Metz d'une partie de l'Insee et de SSM ;

3. Les publications de 2011

Un écart notable (avec un décalage atteignant souvent plusieurs mois) est observable sur l'année 2011 entre le prévisionnel et le réalisé.

C'est notamment le cas pour les Notes d'information (NI) : 31 ont été publiées alors que 46 avaient été annoncées.

Liste des NI prévues et publiées en 2011

PAT	N°	Structure	Libellé	Échéance	Statut	Mise en ligne	N° NI
Non prévue		A1	La croissance de l'apprentissage marque une pause en 2008 et 2009	Non prévue	Publiée	janvier 2011	11.01
2010 / 21		A1	Une présence plus affirmée des entreprises dans la formation continue universitaire entre 2003 et 2008	juin 2010	Publiée	janvier 2011	11.02
2010 / 35		A1	La validation des acquis dans les établissements de l'enseignement supérieur en 2009	novembre 2010	Publiée	janvier 2011	11.03
Non prévue		A1	Diplômes du second degré technologique et professionnel : la demande de VAE très concentré	Non prévue	Publiée	janvier 2011	11.04
2010 / 6		B2	Les compétences des élèves en sciences expérimentales en fin d'école primaire	février 2010	Publiée	janvier 2011	11.05
2010 / 5		B2	Les compétences des élèves en sciences expérimentales en fin de collège	février 2010	Publiée	janvier 2011	11.06
2010 / 34		A1	La formation continue universitaire accentue son caractère professionnalisant en 2008	novembre 2010	Publiée	avril 2011	11.08
2010 / 14		B4	L'éducation à la santé dans les établissements du second degré (2008-2009)	mars 2010	Publiée	décembre 2011	11.17
Non prévue		A	La santé des enfants en grande section de maternelle	Non prévue	Publiée	décembre 2011	11.18
2011 / 29 (2010)	1	A2	Les concours de recrutement dans le second degré, session 2010 (comparaison public et privé)	février 2011	Publiée	21-déc-11	11.24
2011 / 32 (2010)	2	A3	Les comptes financiers des EPLE (2009 - 1998)	février 2011	Publiée	17-oct-11	11.12
2011	3	B1	Constat des effectifs dans le premier degré	février 2011	Publiée	12-juil-11	11.09
2011	4	B1	Constat des effectifs dans le second degré	février 2011	Publiée	12-juil-11	11.10
2011 / 20 (2010)	5	B1	La scolarisation des élèves nouveaux arrivants non francophones	février 2011	A publier 2012 (1)		
2011 / 26 (2010)	6	B4	L'expérimentation d'un enseignement intégré de science et de technologie (EIST)	mars 2011	Publiée	8-déc-11	11.19
2011 / 24 (2010)	7	B1	La scolarisation des enfants et adolescents handicapés	mars 2011	A publier 2012 (2)		
2011	8	A3	La dépense par élève ou étudiant en France et dans l'OCDE	mars 2011	Publiée	27-oct-11	11.15
2011	9	A2	Les congés maladie des enseignants des 1er et 2nd degrés	mars 2011	A transformer en article		

2011 / 38 (2010)	10	B2	Compréhension de l'écrit en fin d'école - Évolution 2003 à 2009	mars 2011	Publiée	28-nov-11	11.16
2011 / 12 (2010)	11	B2	Difficultés de lecture à l'entrée en 6e	mars 2011	A transformer en article		
2011 / 30 (2010)	12	B3	Absentéisme 2008-2009 et 2009-2010	mars 2011	Publiée	14-déc-11	11.22
2011	13	B1	Résultats définitifs au baccalauréat de la session 2010	mars 2011	Publiée	30-mars-11	11.07
2011 / 13 (2010)	14	B4	Le dispositif d'accompagnement éducatif	avril 2011	Publiée	24-déc-11	11.23
2011	15	B4	L'évolution sur 3 ans des élèves accueillis en dispositifs relais - années 2007-2008 à 2010-2011	mars 2011	Publiée	14-déc-11	11.20
2011	16	B1	Résultats au DNB à la session 2010	avril 2011	A publier 2012 (2)		
2011	17	A1	Intégrer le marché du travail avec un faible niveau d'études - Des situations académiques contrastées	avril 2011	Publiée	14-déc-11	11.21
2011	18	B1	Implications des parents et perception du collège au début des études secondaires	avril 2011	Annulée (3)		
2011	19	A2	La perception des conditions de travail des chefs d'établissement et conseillers principaux d'éducatifs dans le 2nd degré public	avril 2011	Annulée (4)		
2011	20	B1	Les prévisions nationales d'élèves dans le premier et le second degrés	avril 2011	Annulée (6)		
2011 /28 (2010)	21	A2	Les enseignants face à élèves, comparaison public et privé (année 2009-10)	juin 2011	A publier 2012 (2)		
2011 / 3 (2010)	22	A2	La perception des conditions de travail des enseignants du 2nd degré public	juin 2011	Annulée (4)		
2011	23	A2	Les intentions de départ à la retraite des enseignants	juin 2011	Annulée (5)		
2011	24	B2	Les évaluations en lecture dans le cadre de la JDC (ex-JAPD) - année 2010	juin 2011	Publiée	28-déc-11	11.28
2011	25	A2	Les concours de recrutement dans le premier degré, session 2010	juillet 2011	Publiée	25-déc-11	11.25
2011	26	B1	Résultats provisoires au baccalauréat de la session 2011	juillet 2011	Publiée	12-juil-11	11.11
2011	27	A1	Les apprentis en 2011	septembre 2011	A publier 2012 (2)		
2011	28	A2	Les concours de recrutement des personnels non enseignants, session 2010	septembre 2011	A publier 2012 (2)		
2011	29	A2	Les mobilités géographiques des enseignants	septembre 2011	A publier 2012 (2)		
2011	30	A1	La formation continue dans l'enseignement supérieur, résultats 2009	octobre 2011	A publier 2012 (2)		
2011	31	A1	La VAE dans l'enseignement secondaire professionnel en 2010	octobre 2011	A publier 2012 (2)		
2011	32	A1	La VAE dans l'enseignement supérieur, résultats 2010	octobre 2011	Publiée	30-déc-11	11.30

2011	33	A2	Les concours de recrutement dans le second degré, rétrospective 2001-2010	novembre 2011	A transformer en article		
2011	34	A3	Le coût de l'éducation en 2010. Évaluation provisoire du compte	novembre 2011	Publiée	29-déc-11	11.29
2011	35	B2	PISA : lecture sur support électronique	novembre 2011	A transformer en article		
2011	36	B3	Première enquête nationale de victimation au sein des collèges publics : climat scolaire et actes de violence déclarés par les élèves au printemps 2011	novembre 2011	Publiée	24-oct-11	11.14
2011	37	B3	Les actes de violence recensés dans les établissements publics du second degré en 2010-2011	novembre 2011	Publiée	24-oct-11	11.13
2011	38	B4	Cours le matin, sport l'après midi : effet de l'expérimentation sur la santé et l'hygiène de vie des élèves	novembre 2011	Fusion (NI 11-31)		
2011	39	B4	Cours le matin, sport l'après midi : effet de l'expérimentation sur leurs relations avec leurs parents	novembre 2011	Publiée	31-déc-11	11.31
2011	40	A3	Les moyens des EPLE (ETIC, EPI, COFI)	décembre 2011	A transformer en article		
2011	41	B2	Compétences en anglais en fin d'école	décembre 2011	Fusion (1 NI comp. Fin école)		
2011	42	B2	Compétences en allemand en fin d'école	décembre 2011			
2011	43	B2	Compétences en anglais en fin de collège	décembre 2011			
2011	44	B2	Compétences en espagnol en fin de collège	décembre 2011	Fusion (1 NI comp. Fin collège)		
2011	45	B2	Compétences en allemand en fin de collège	décembre 2011			
2011 / 25 (2010)	46	B1	Les maintiens dans le premier degré	décembre 2011	Annulée (7)		
Non prévue	47	B1	Constat des effectifs dans le second degré 2011	Non prévue	Publiée	26-déc-11	11.27
Non prévue	48	B1	Constat des effectifs dans le premier degré 2011	Non prévue	Publiée	27-déc-11	11.26

Remarques ponctuelles fournies par la DEPP

(1) en cours de correction

(2) le retard d'écriture de la NI diffère sa parution sur 2012

(3) L'étude en question n'a pu être menée en 2011 pour cause de charge de travail; elle devrait être menée en 2012

(4) Au vu de la première version de la note n°22, le standard minimum de qualité qu'on attend d'une note d'information ne pouvait être atteint. En conséquence, la note n° 19, traitant du même type de questions, a elle aussi été annulée. Le travail pourrait être repris en 2012, par un stagiaire, en vue d'une soumission à la revue Éducation & formations.

(5) L'idée initiale était de rapprocher les données de l'enquête qui avait été menée sur les intentions de départ à la retraite avec les données sur les départs effectifs constatés dans les bases de gestion quelques années après. A l'analyse, ces deux types de données ne pouvaient être rapprochés assez finement pour être exploitées avec succès. Le travail a donc été abandonné.

(6) choix de ne pas publier les prévisions sous forme de NI, compte tenu des marges d'erreurs accrues sur les données démographiques; une reprise de publication des prévisions, qui reste une information de gestion, devrait être organisée en différents scénarios.

(7) l'étude en question a été annulée pour cause de mobilité fonctionnelle de son auteur sans remplacement immédiat

Selon la DEPP, les écarts sont d'abord et avant tout liés à un « rationnement de l'offre », c'est-à-dire à une incapacité des bureaux à tenir leurs engagements prévisionnels dans l'exercice. Dit autrement, la DEPP a publié moins de NI que ce qu'elle pensait être en capacité de produire dans l'année. Ceci est possiblement explicable par plusieurs éléments.

Le premier est l'effet de la tension sur les moyens. La pression de la charge de la production statistique continue plutôt à s'accroître (notamment par les enquêtes internationales). L'adaptation à un contexte de ressources restreintes se fait au détriment des activités d'études et donc, in fine, de la production de leurs résultats.

La deuxième explication serait un accroissement du niveau d'exigence en matière de qualité de production des NI. C'est un choix de direction qui peut se traduire par un allongement du temps de production des NI via l'augmentation du nombre d'allers-retours entre les auteurs, les chefs de bureaux, les sous-directeurs et le directeur.

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé des NI est également imputable à des annulations ou des transformations de NI. Les annulations sont dues à des difficultés rencontrées dans la réalisation ou l'écriture de l'étude (qui ne permettent pas d'aboutir à des résultats publiables). Les transformations peuvent être soit des fusions entre NI, soit des transformations de NI en articles à paraître dans la revue Éducation & Formations (choix d'opportunité et de cohérence éditoriale).

Enfin, l'écart entre le prévisionnel et le réalisé des NI est également pour partie imputable à des délais d'attente entre le moment de fin d'écriture de la NI et le moment de sa parution en ligne. Ceux-ci peuvent affecter la parution de NI sur l'exercice en cours. Ces écarts observés sur les délais de parution sont pour partie liés à des demandes du cabinet visant à mieux phaser la publication de NI thématiques avec la communication du ministre portant sur des éléments de sa politique éducative. Dans quelques cas, le directeur de la DEPP, face au risque d'instrumentalisation de la direction, a pris la responsabilité de repousser une date de publication. Ceci apparaît toutefois très marginal par rapport au volume total de production des NI (Cf. les commentaires de la liste détaillée des NI).

D'une façon plus générale, le décalage de production entre le prévisionnel et le réalisé est un phénomène qui a été observé dans le courant de l'année 2011 et a donné lieu à plusieurs alertes. Ces alertes successives ont produit, par contrecoup, l'accélération visible en fin d'année ainsi que, vraisemblablement, en début d'année 2012 (publications formant des « restes à faire » au titre de 2011).

Liste des dossiers prévus et publiés PAT 2011

N°	Libellé	Structure	Échéance	Statut
1	L'expérimentation d'un enseignement intégré de sciences et de technologie (EIST)	DEPP-B4	janv-11	à publier 2012
2 / (10 et 11 2010)	Les comptes de l'éducation 1999-2009 (résultats et méthodes)	DEPP-A3	févr-11	Publié
3 / (9 2010)	Enquête auprès des CPE et des chefs d'établissement	DEPP-A2	mars-11	à publier 2012
4	Les missions des professeurs supplémentaires dans les réseaux « ambition réussite » - Enquête 2009-2010	DEPP-B4	mars-11	Etude fournie DGESCO / publication annulée
5 / (1 2010)	Quelle évolution de 2001 à 2006 des compétences en lecture des élèves de CM1- Une analyse de l'enquête PILRS	DEPP-B2	1 ^{er} trimestre 2011	à mettre espace DEPP-SSA
6 / (4 2010)	La culture scientifique des jeunes de 15 ans - Une analyse de l'enquête PISA 2009	DEPP-B2	1 ^{er} trimestre 2011	à mettre espace DEPP-SSA
	Compétences en histoire-géographie-éducation civique en fin de collège	DEPP-B2	dossier 196	publié collection DEPP-CNDP
non prévu	La lecture au collège - Bilan des évaluations PISA	DEPP-B2	non prévu	publié collection DEPP-CNDP
7 / (5 2010)	Compétences en histoire-géographie-éducation civique en fin d'école	DEPP-B2	1 ^{er} trimestre 2011	publié collection DEPP-CNDP
8 / (6 2010)	Compétences en sciences en fin d'école	DEPP-B2	2 ^e trimestre 2011	à mettre espace DEPP-SSA
9 / (7 2010)	Compétences en sciences en fin de collège	DEPP-B2	2 ^e trimestre 2011	publié collection DEPP-CNDP
10	L'image et les pratiques d'enseignement en mathématiques à l'école obligatoire - premier degré	DEPP-B4	juin-11	à publier 2012
11	L'image et les pratiques d'enseignement en mathématiques à l'école obligatoire - second degré	DEPP-B4	juin-11	à publier 2012
12	Les pratiques enseignantes en dispositifs-relais	DEPP-B4	juin-11	à publier 2012
13 / (8 2010)	Que pouvons-nous dire des compétences en mathématiques des élèves en fin d'école ?	DEPP-B2	3 ^e trimestre 2011	article E&F n° 79
14	Les compétences des élèves en mathématiques en fin d'école	DEPP-B2	4 ^e trimestre 2011	à publier collection DEPP-CNDP 2012
15	Les compétences des élèves en mathématiques en fin de collège	DEPP-B2	4 ^e trimestre 2011	à publier collection DEPP-CNDP 2012

Les publications sous la forme de dossiers ou de numéros de la revue Éducation & Formations constituent la partie de la production où l'écart apparent entre le prévisionnel et le réalisé 2011 est le plus important.

Ainsi, malgré l'ambition affichée dans le prévisionnel, l'année 2011 prolonge pour ces produits la faiblesse de niveau du nombre de publications enregistrée depuis 2007. Cependant, l'écart entre le prévisionnel et le réalisé se réduit si l'on prend en compte le changement de positionnement stratégique de la DEPP à l'égard des dossiers. En effet, en 2011, la DEPP a mis en place une collaboration avec le CNDP pour produire une collection « Évaluation des élèves » destinée à sensibiliser les enseignants sur les enjeux de l'évaluation des acquis des élèves. Ces dossiers sont dorénavant réécrits en collaboration avec des enseignants afin de mieux toucher ce public spécifique. Ainsi, à partir et en substitution à un certain nombre de dossiers programmés, le CNDP a produit sept documents dans cette collection.

4. Les objectifs de publications pour 2012

Les prévisions de publications pour 2012 contenues dans le projet de programme de travail communiqué aux auteurs du rapport (cf. Annexe 4) vont dans le bon sens.

Ces prévisions intègrent la sortie des ouvrages fondamentaux (Repères et références statistiques, L'état de l'école...) qui valorisent la production statistique.

Trois numéros de la revue Éducation & formations sont prévus en 2012 :

- un numéro sur les expérimentations ;
- un numéro hors thème ;
- un numéro sur les effets de l'assouplissement de la carte scolaire.

Leur sortie constituerait un réel progrès. Mais faire vivre une revue ne va pas de soi.

35 Notes d'information sont prévues en 2012, ce qui représenterait une progression par rapport aux années précédentes. Si on ajoute la quinzaine de Notes habituellement publiées par le service statistique de l'enseignement supérieur, on retrouverait un nombre de sortie de Notes proche de celui de la DEPP du début des années 2000.

Il est par ailleurs très positif que les prévisions de publications soient présentées avec une répartition trimestrielle : il y a là un pas vers un véritable calendrier de publications.

5. les voies de progrès

Les missionnaires proposent de :

- poursuivre la publication systématique d'un calendrier prévisionnel de publications (reprise assez récemment) ;
- ajuster ce calendrier en cours d'exercice (trimestriellement ou semestriellement) ;
- à terme, essayer de mettre en place un calendrier précis (par mois) des publications ;
- lui conserver un caractère prudent au regard de l'évolution prévue des moyens humains et autres ;
- promouvoir auprès des « publics » une distinction aussi claire que possible entre les analyses relevant d'une communication événementielle et études de fond ;
- réactiver et réorganiser la revue Éducation & Formations, en tant que support privilégié de cette seconde catégorie de travaux.

-se donner l'objectif de retrouver un rythme de publication de trois ou quatre numéros de cette revue par an.

-repenser l'organisation de la DEPP pour faciliter la production, la validation et la sortie des publications. Donner au Service Statistique Ministériel une structure plus unitaire pourrait aider à la réalisation de cet objectif.

-demander à la DEPP de fournir au printemps 2013 à l'Autorité de la statistique publique un bilan des progrès accomplis.

ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de mission

Annexe 2 : Organigramme du Ministère de l'éducation

**Annexe 3 : Organigramme et missions de la DEPP
(source : www.education.gouv.fr)**

**Annexe 4 : Programme d'activité 2012 de la DEPP
(version interne provisoire en date du 2 février 2012)**

ANNEXE 1



Le Président

Lettre de mission concernant les publications de la Depp en 2011

Paris, le 20 décembre 2011

Le président de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques (FCPE), m'a écrit afin de signaler à l'Autorité de la statistique publique (ASP) que les publications réalisées par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (Depp) pendant les 10 premiers mois de l'année 2011 indiquaient que, vraisemblablement, ces publications resteraient pendant toute l'année 2011 très inférieures à ce qui apparaissait dans le programme de travail de la Depp. Celui-ci a été rendu public, par l'intermédiaire du Centre National de l'Information Statistique (Cnis) le 17 février 2011.

Le problème a été évoqué lors de la séance de l'Autorité de la statistique publique qui s'est tenue le mercredi 14 décembre 2011. Il a été alors convenu d'une collaboration entre l'Insee et l'ASP afin d'examiner cette question qui relève de l'application des principes du code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Conformément à l'article 1-5° du décret n° 2009-250 du 3 mars 2009 relatif à l'Autorité de la statistique publique, je demande donc au directeur général de l'Insee de bien vouloir saisir l'Inspection générale de l'institut afin qu'elle examine la situation des publications de la Depp, en 2011, au regard de son programme de travail. L'inspection générale de l'Insee après avoir rassemblé les documents pertinents et écouté les acteurs concernés devra rédiger un court rapport faisant le point.

Je souhaite que les conclusions puissent m'être remises le 10 février 2012.

Paul CHAMPSAUR

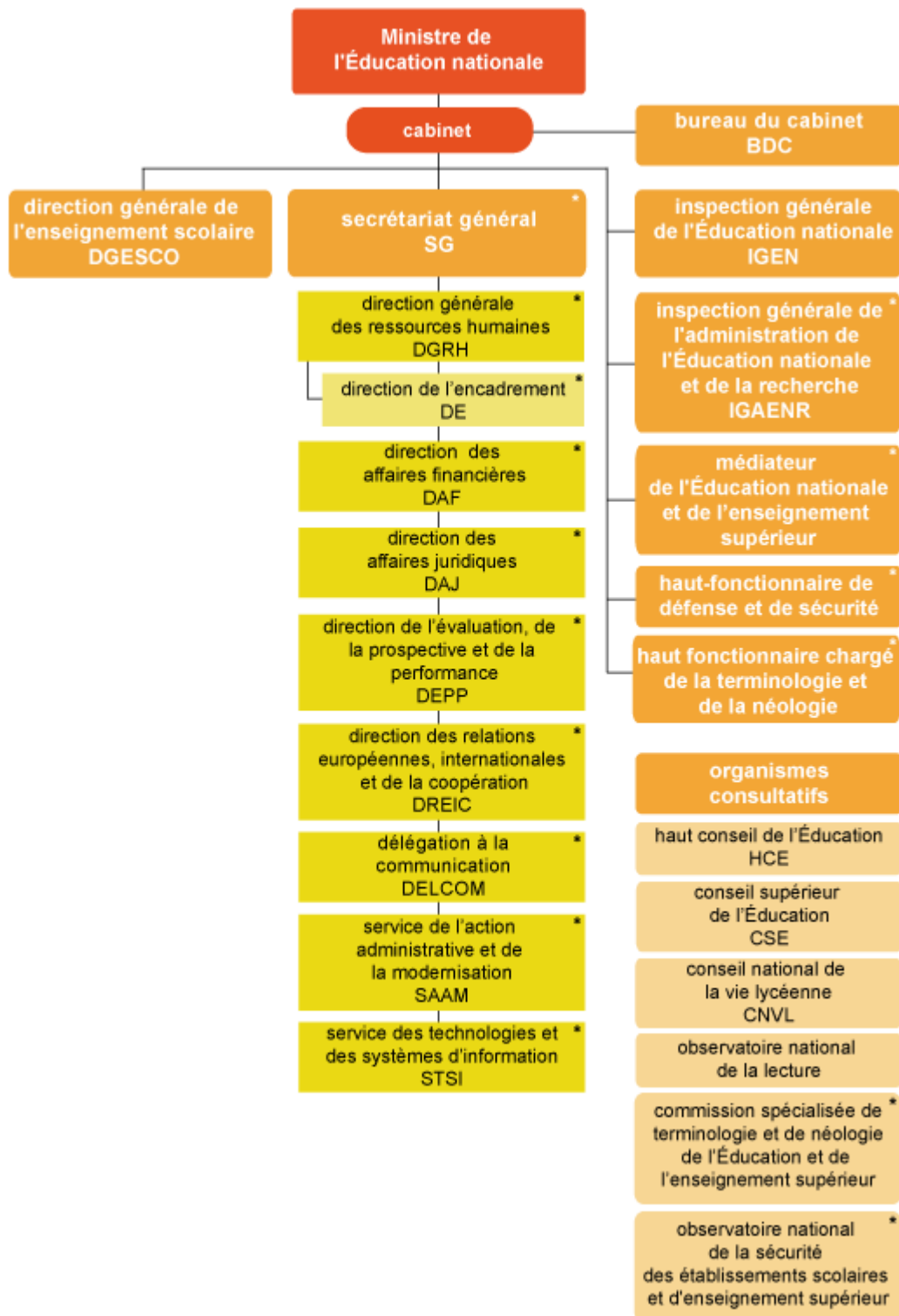
Destinataires :

Monsieur le directeur général de l'Insee et monsieur le chef de l'Inspection générale de l'Insee

Messieurs les membres de l'Autorité de la statistique publique

Monsieur Jean-Pierre DUPORT, président du Cnis

ANNEXE 2



ANNEXE 3

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance [DEPP]

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance exerce une fonction de suivi statistique, d'expertise et d'assistance pour le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle garantit la qualité de la production statistique.

Composition

Directeur : Michel Quéré

Adjoint au directeur : François Dumas

Chef du service statistique ministériel : Cédric Afsa

Centre de l'informatique statistique et de l'aide à la décision : Jean-Paul Dispagne

Département de la valorisation et de l'édition : Alain Lopes

Bureau des affaires financières et du contrôle de gestion : Abdelhadi Ait-Hadi

Mission aux relations européennes et internationales : Florence Lefresne

Mission du pilotage des études et des recherches sur l'éducation et la formation : Caroline Simonis-Sueur

Cellule organisation, méthodes et certification qualité : Jean-Charles Cottez

- Sous-direction des synthèses : Cédric Afsa
Bureau des études statistiques sur la formation des adultes, l'apprentissage et l'insertion des jeunes : Isabelle Robert-Bobée
Bureau des études statistiques sur les personnels : Pierrette Briant
Bureau du compte de l'éducation et du patrimoine des établissements : Luc Brière
Bureau des nomenclatures et répertoires : Marie Luce Courtoux
- Sous-direction des évaluations et de la performance scolaire : Michel Blanché
Bureau des études statistiques sur les élèves : Sylvie Le Laidier
Bureau de l'évaluation des élèves : Bruno Trosseille
Bureau des études sur les établissements et l'éducation prioritaire : Fabrice Murat
Bureau de l'évaluation des actions éducatives et des expérimentations : Jean-François Chesné

Missions

Elle est chargée de la conception et de la gestion du système d'information statistique en matière d'enseignement. Elle a la responsabilité des répertoires et nomenclatures utilisés dans les systèmes d'information et de gestion du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Elle conçoit et met en œuvre, à la demande des autres directions du ministère de l'Éducation nationale, un programme d'évaluations, d'enquêtes et d'études sur tous les aspects du système éducatif.

Pour les questions statistiques intéressant à la fois l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur et la recherche, elle apporte son concours à la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et à la direction générale pour la recherche et l'innovation et réciproquement.

Elle assure, par sa fonction d'expertise et de conseil, la cohérence de la mesure de la performance aux niveaux national et territorial. Elle calcule les indicateurs de performance que les directions et les services déconcentrés mettent en œuvre dans les programmes budgétaires. Elle est associée à la conception des systèmes d'information et de gestion nécessaires à ce calcul.

À la demande des autres directions, elle conçoit et met à disposition les outils d'aide à l'évaluation, à la mesure de la performance, au pilotage et à la décision.

Elle pilote des études et des recherches avec les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche pour assurer une fonction de veille en matière de politique éducative.

Elle participe aux projets européens ou internationaux destinés à comparer les performances et les modes de fonctionnement des différents systèmes éducatifs.

Elle élabore des prévisions et scénarios d'évolution du système éducatif.

Elle assure la diffusion de l'ensemble de ses travaux.

ANNEXE 4

INTRODUCTION ET ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Le programme d'activité 2012 de la DEPP est construit selon trois lignes directrices majeures qui correspondent aux objectifs assignés à la direction :

- assurer la production régulière des statistiques relevant du champ sectoriel « éducation » ; cette activité recouvre la fonction de service statistique ministériel de la direction et s'inscrit dans le cadre du code des bonnes pratiques de la statistique européenne ;
- développer une fonction d'observation et d'études relative aux évolutions que connaît le système éducatif, en accompagnement de la politique éducative mise en œuvre par le ministre ;
- conforter le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la DEPP auprès des autres directions opérationnelles du ministère et des services académiques en favorisant la mise à disposition de l'expertise du chiffre et des savoir-faire détenus par la direction en matière d'évaluation et d'analyse de la performance du système éducatif.

Les inflexions données au programme d'activité 2012 entendent répondre à un meilleur suivi des politiques éducatives, notamment pour ce qui concerne les réformes engagées dans l'enseignement secondaire, dans la voie professionnelle et dans la voie générale et technologique.

Ces inflexions relèvent d'une part de l'accentuation de la composante évaluative de l'activité, qu'elle relève de la mesure des acquis des élèves ou de l'observation des réformes récentes du système éducatif, d'autre part d'une mobilisation plus importante de l'expertise de la DEPP dans la transformation de la gouvernance du système éducatif et dans l'aide à la construction d'indicateurs stratégiques de pilotage du système éducatif en particulier.

I. Les activités de production des statistiques, des référentiels et des nomenclatures assurées par la DEPP

En tant que service statistique ministériel éducation, la DEPP a pour finalité de fournir aux acteurs internes et externes au système éducatif les données chiffrées qui permettent le suivi statistique national du champ éducation. Cette fonction renvoie à une série d'activités complémentaires.

I.1 Assurer les productions régulières et récurrentes de la direction pour le ministre

- L'état de l'École 2012 ;
- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2012 ;
- L'éducation nationale en chiffres 2012 ;
- Filles et garçons sur le chemin de l'égalité 2012 ;
- Le Compte de l'éducation 2011 ;
- Les Notes d'information ;
- Le Bilan social national 2011-2012.

I.2 Assurer la fourniture de données pour le suivi de la politique ministérielle

- valider les constats de rentrée (public et privé, premier et second degrés) et assurer les prévisions des effectifs d'élèves ;
- alimenter et maintenir la base centrale de pilotage (BCP) et la base centrale des établissements (BCE) ;
 - conforter l'alimentation des indicateurs de performance du ministère (Pap, projet annuel de performances, et Rap, rapport annuel de performances) par l'amélioration de la base Mélusine ;
 - consolider l'espace statistique ministériel (site du ministère) et l'alimentation des données publiques de l'État pour la composante « éducation » (portail data.gouv.fr).

I.3 Promouvoir la représentativité internationale de la France dans le champ de l'éducation (productions statistiques et évaluations)

- assurer la fonction de représentant français pour la production et la publication statistiques sur l'éducation dans les différentes instances internationales : OCDE, Union européenne, International Education Association (IEA), Association for Educational Assessment (AEA), etc. ;

- assurer une participation active de la France dans les instances de réflexion et de définition des statistiques sur l'éducation : correspondant Eurydice (réseau européen d'information sur l'éducation), groupes de travail européens sur les indicateurs de l'éducation, représentation Ceri (centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE), représentation Ines (indicateurs des systèmes d'enseignement de l'OCDE), représentation au sein de la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) au sein de son programme d'analyse PASEC, de l'Unesco et de la Banque mondiale ;
- poursuivre le programme de travail collaboratif engagé avec le ministère chinois de l'éducation (bureau de l'inspection et NAEQ - National Assessment of Education Quality) dans le cadre du comité mixte franco-chinois de l'éducation (préparation de la deuxième session des « Rencontres internationales de l'évaluation » en novembre 2012 à Paris).

I.4 Fournir un service de contrôle de cohérence des nomenclatures

- maintenir la qualité des référentiels en usage dans les bases de données de gestion ;
 - veiller à la compatibilité des nomenclatures en vigueur lors du déploiement des grandes applications ministérielles comme Sirhen (système d'information des ressources humaines de l'éducation nationale) ou interministérielles comme Chorus (application interministérielle support du nouveau système d'information financier de l'État) ;
 - aider à la coordination des référentiels internes au ministère et au développement de projets par l'intermédiaire du schéma stratégique de l'information décisionnelle (SSID), dont Pepsid (projet entrepôt pour le socle de l'informatique décisionnelle).

II. Les activités d'études et d'analyse de performance du système éducatif

Au-delà de la production des chiffres de référence du système éducatif, la DEPP produit un ensemble de données relatives à l'analyse de la performance du système éducatif, que ce soit en matière d'analyse de la performance des élèves et des établissements, du suivi des données académiques ou de celles du niveau national. La DEPP développe également une observation du système éducatif sous la forme d'études et de recherches destinées à fournir des éléments de réflexion pertinents pour le pilotage du système éducatif à ses différents niveaux (centraux comme académiques) dans le souci de construire une approche reliant les moyens alloués aux résultats obtenus.

Les inflexions données à ces travaux dans le programme d'activités 2012 peuvent être structurées autour de cinq axes thématiques prioritaires :

- les évaluations des acquis des élèves et les parcours scolaires ;
 - les évaluations des expérimentations pédagogiques et des dispositifs de mise en œuvre des politiques publiques en éducation ;
 - la performance des établissements et l'évaluation du climat scolaire ;
 - l'offre de formation, l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle ;
 - les évolutions des personnels de l'éducation nationale.

II.1 Les évaluations des acquis des élèves et les parcours scolaires

Les acquis des élèves tout comme les parcours scolaires sont deux entrées privilégiées et complémentaires pour approcher la performance du système éducatif. Les premiers constituent une composante individuelle de la performance, les seconds une composante plus collective qui renvoie à la gestion des flux des élèves en relation avec les différentes réformes en cours, tout particulièrement dans l'enseignement secondaire (réforme du lycée et de la voie professionnelle).

Les évaluations des acquis des élèves

Parallèlement au suivi quantitatif de réussite aux examens réalisé par la DEPP (que ce soit en taux de réussite ou en taux d'accès), le ministre doit pouvoir disposer d'une évaluation objective de l'estimation des compétences acquises en milieu scolaire, aux différentes étapes de la scolarité des élèves.

Les évaluations internationales (dont Pisa, programme international pour le suivi des acquis des élèves, qui mesure l'usage des compétences acquises par les élèves en situations « authentiques ») permettent d'apprécier les connaissances et les compétences des élèves au regard des objectifs que s'assignent à ces évaluations. Elles sont à compléter en France par des évaluations des outils d'aide au pilotage mis en place pour estimer les progrès des élèves tels que le livret personnel de

compétences (où la DEPP cherche notamment à établir une mesure concrète et objectivée des connaissances et des compétences du socle commun) et par des évaluations telles que le dispositif Cedre (cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillons), mis en place pour estimer les acquis des élèves à partir des programmes scolaires.

Ainsi, en la matière, la DEPP a le souci de concevoir une architecture cohérente et une approche scientifiquement rigoureuse. Cette architecture est déclinée selon un ensemble de dispositifs complémentaires permettant la mesure du niveau d'acquisitions des élèves mais toutefois volontairement limité pour éviter d'être trop contraignant auprès des acteurs directement impliqués (élèves, enseignants, corps d'inspection, établissements d'enseignement).

Cette architecture se décline selon les trois axes majeurs suivants, et leurs activités correspondantes, à engager en 2012 :

- comparaisons internationales :
 - la réalisation de l'enquête Pisa 2012,
 - la préparation de l'enquête Talis 2013 (enquête internationale sur les enseignants et l'enseignement),
 - l'exploitation de l'enquête du consortium « Surveylang » ;
- mesures des connaissances et des compétences des élèves :
 - poursuivre l'édification des évaluations nationales exhaustives CE1 et CM2 (assurer la conception des tests, la comparabilité et l'exploitation des résultats),
 - concevoir et exploiter la phase expérimentale de l'évaluation des compétences 1 et 3 du socle en fin de cinquième,
 - outiller l'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences par une évaluation expérimentale objective de l'ensemble des sept compétences du socle, sur échantillon, en fin de palier 3,
 - réitérer l'évaluation des compétences de base (français-mathématiques) des élèves en fin de CM2 et en fin de troisième ainsi que les modalités actuelles d'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences par échantillonnage permettant de renseigner les indicateurs du plan annuel de performance (budget opérationnel de programme [BOP] 141),
 - mettre en œuvre le suivi et l'évaluation du livret expérimental de compétences,
 - exploiter statistiquement les remontées d'informations du livret personnel de compétences ;
- mesures longitudinales :
 - exploiter les résultats du dispositif Cedre des évaluations-bilans de fin de cycle (CM2 et troisième) pour permettre une analyse longitudinale des évaluations disciplinaires,
 - poursuite de l'évaluation de l'expérimentation EIST (enseignement intégré de science et de technologie),
 - poursuivre la mise en place du panel premier degré (panel 2011 - évaluation des acquis des élèves en fin de CP).

Les évolutions des parcours scolaires

- développer les usages de l'application Faere (fichier anonymisé d'élèves pour la recherche et les études) pour apparier de façon utile les sources permettant l'étude statistique des élèves afin de consolider la compréhension des parcours entre voie scolaire et voie de l'apprentissage, de l'élémentaire au supérieur et de mieux suivre l'évolution des flux liée à la réforme de la voie professionnelle ;
- mener à bien les études préparatoires au déploiement de l'identifiant national élève (INE) au périmètre de l'ensemble des acteurs français de formation initiale ;
- poursuivre la mise en place de bases de données individualisées pour les individus en formation continue et en validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- poursuivre l'exploitation des panels d'élèves (usage renforcé du panel 2007 pour l'étude des années collège de ce panel ; réalisation du panel premier degré 2011) ;
- conforter le portail de remontées des données issues de la voie de l'apprentissage : portail Sifa (système d'information de formation des apprentis) ;
- améliorer la contribution DEPP à la réalisation et à la mise en œuvre de la « plate-forme d'identification de jeunes en situation de décrochage scolaire » : SIEI (système interministériel d'échange d'informations) et remontées Inca (inscrits en apprentissage).

II.2 Les évaluations des expérimentations pédagogiques et autres dispositifs des politiques publiques en éducation

La multiplication des expérimentations pédagogiques est l'une des évolutions récentes importantes de notre système éducatif. À cet égard, la DEPP est impliquée dans un ensemble d'évaluations d'expérimentations, que ce soit à son initiative ou en collaboration avec des partenaires universitaires.

Au titre des travaux à mener en 2012, il faut noter :

- la poursuite des expérimentations lancées ou accompagnées par la DEPP dans le cadre du plan de lutte contre l'illettrisme (projet pour l'acquisition de compétences par les élèves en mathématiques : Pacem 1D et Pacem 2D :

expérimentations liant évaluation, pratiques d'enseignement et formation des enseignants dans le premier degré et le collège pour l'apprentissage des mathématiques ;

- la contribution à l'évaluation lecture (DGESCO-DEPP-École d'économie de Paris) ;
- le soutien/accompagnement de l'évaluation des internats d'excellence) ;
- le suivi du panel d'élèves bénéficiant de la mise en œuvre du livret de compétences expérimental dans le cadre du fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) (maîtrise d'ouvrage de l'évaluation des expérimentations et constitution d'un panel d'utilisateurs de celles-ci) ;
- la poursuite de l'évaluation de l'expérimentation « Cours le matin, sport l'après-midi » ;
- le développement et l'exploitation du module expérimental de numératie mis en place dans le cadre de la refonte de la JDC (Journée défense et citoyenneté, ex JAPD).

II.3 La performance des établissements et l'évaluation du climat scolaire

Les transformations en cours dans la gouvernance du système éducatif appellent à mettre plus en lumière les investissements réalisés en matière d'aides à l'évaluation des écoles et des établissements scolaires tout particulièrement ainsi que les travaux menés dans l'observation des conditions de vie des élèves (santé scolaire, climat scolaire, absentéisme, bien-être des élèves à l'école).

Se rattachent à cette thématique les travaux suivants :

- poursuite du déploiement de l'appli Apae (aide au pilotage et à l'auto-évaluation des établissements) ;
 - développement et l'exploitation d'indicateurs de valeur ajoutée des collèges (Ivac) selon le modèle des indicateurs de valeur ajoutée des lycées (Ipes) (indicateurs pour le pilotage des établissements du second degré) et Ival (indicateurs de résultat des lycées) ;
 - valorisation des études menées sur les effets de l'assouplissement de la carte scolaire ;
 - déploiement de l'enquête SIVIS (système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire) selon une représentativité départementale ;
 - exploitation de l'enquête nationale de victimation passée en mars 2011 ;
 - développement d'outils de suivi du dispositif expérimental Éclair (écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) : Amoa (assistance à la maîtrise d'ouvrage) pour le tableau de bord de suivi de ces établissements et pour l'évaluation de ce dispositif plus largement) ;
 - poursuite de la systématisation de la géolocalisation des élèves (analyses territoriales : effets de l'offre de formation et de l'assouplissement de la carte scolaire sur les choix des élèves ; analyse des politiques d'attractivité menées par les établissements) ;
 - analyse des conditions de vie scolaire (absentéisme, santé scolaire, relations aux parents, bien-être à l'école).

II.4 Offre de formation, orientation scolaire et insertion professionnelle

Si cette thématique n'est pas sans lien avec celle des parcours des élèves, il reste néanmoins important de la considérer comme un espace d'observation dédié. En effet, la conjoncture économique met encore plus qu'auparavant le système éducatif sous tension pour en attendre des appréciations d'efficacité renforcée et mesurable à l'aune de critères tels que les débouchés à l'issue de la formation et la réalité de l'insertion professionnelle des jeunes. Ainsi, des thématiques telles que l'orientation scolaire, la fluidité des parcours, la mesure de l'insertion professionnelle sont au cœur de l'appréciation à porter sur la performance du système éducatif et appellent en conséquence à une observation de ces indicateurs corrélée au suivi des réformes en cours.

Se rattachent à cet ensemble de travaux :

- le développement de l'outil académique Cartofor (cartographie de l'offre de formation) : suivi des flux d'élèves pour visualiser et gérer l'évolution de l'offre de formation ;
- le suivi du dispositif Éclair (analyse de la fonction « préfet des études ») ;
- le suivi de la réforme des lycées (rôle des enseignements d'exploration ; suivi de l'accompagnement personnalisé, plus spécifiquement) ;
- la refonte de l'enquête d'insertion Iva-Ipa (insertion dans la vie active des lycéens-insertion professionnelle des apprentis) en 2012 (annualisation tous champs pour l'ensemble des académies, webisation et organisation logistique de l'enquête).

II.5 Évolutions des personnels de l'éducation nationale

La DEPP entend développer des études relatives à l'analyse de la fonction enseignante. Même si la production du Bilan social national offre une série de données quantitatives qui reflètent de façon riche les caractéristiques de cette population des enseignants et de son évolution, il est utile d'approfondir certains aspects du fonctionnement de populations de personnels du système éducatif.

Cet axe de travail sera tout particulièrement concrétisé en 2012 par :

- les projections et prévisions de la population des enseignants (recrutements, départs à la retraite), via notamment le déploiement de Prélude (modèle de prévision sur les enseignants du second degré public) ;
- l'élaboration du bilan social académique (BSA) et du bilan social national (BSN) ;
- l'exploitation de l'enquête « différends » réalisée pour le compte du médiateur de l'éducation nationale ;
- la préparation et la réalisation de l'enquête Talis.

III. Activités de service auprès des directions opérationnelles et autres activités collaboratives

Les activités de production statistique auxquelles se rajoutent les activités d'études et d'analyse de performance précédemment décrites ne recouvrent pas totalement l'ensemble des activités et des travaux de la direction ; des travaux complémentaires mobilisant l'expertise de la DEPP sont menés avec les autres directions opérationnelles du ministère sous la forme d'aide au pilotage, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ou d'appui méthodologique assurés par la DEPP, et d'autres formes de collaborations avec d'autres interlocuteurs externes.

III.1 L'aide au pilotage et au développement de l'information décisionnelle

La DEPP et la cellule de pilotage des systèmes d'information (Cepsi) sont impliquées depuis 2007, sous le couvert du secrétaire général (SG), dans la mise en œuvre du SSID. À la demande du SG, la DEPP agit également dans le cadre de ce SSID en tant qu'assistance aux maîtrises d'ouvrage en matière de nomenclature et d'accompagnement méthodologique sur des projets liés à l'information décisionnelle (aide statistique à la formulation de besoins, accompagnement à l'analyse de résultats, complémentarités des besoins entre structures).

Le développement des projets relatifs à l'information décisionnelle est particulièrement important de par les enjeux de transformation actuelle de la gouvernance du système éducatif et, plus particulièrement, des relations entre le niveau central et le niveau académique. Le SSID, en tant que structure de coordination de toutes les entités du ministère (administration central et académies), doit promouvoir des projets de développement de l'information décisionnelle relevant de :

- la production d'indicateurs de dialogue de gestion renouvelé ;
- la réflexion de typologies et de portraits académiques ;
- la construction de tableaux de bord permettant de mieux lier indicateurs de moyens et indicateurs de performance.

Dans cette perspective, la DEPP suit et développe des actions pour le compte des autres directions et des académies comme par exemple :

- le rôle et l'usage des indicateurs dans le pilotage opérationnel et le pilotage stratégique ;
- la cartographie des systèmes d'information décisionnelle (SID) ;
- la documentation des indicateurs ;
- l'espace « Statistiques » du site du ministère.

La DEPP et la Cepsi continueront en 2012 à jouer un rôle de coordination des projets d'information décisionnelle visant à équiper les échelons central et académique en indicateurs, outils et tableaux de bord partagés.

III.2 Maintenir la fonction d'assistance à maîtrise d'ouvrage (Amoa) pour les autres directions opérationnelles

S'agissant du renforcement des liens avec les autres directions sous la forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage, il faut recenser :

DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire)

- le suivi des protocoles d'évaluation des acquis des élèves en CE1 et en CM2 ;

- l'accompagnement des expérimentations « livrets de compétences » ;
- l'accompagnement de la démarche d'évaluation des espaces numériques de travail (ENT) ;
 - le suivi des groupes thématiques de collaborations mis en place en 2011 en lien à l'évolution d'un dialogue de gestion vers un dialogue stratégique entre l'administration centrale et les académies (dont groupes de travail « indicateurs », « rénovation de la voie professionnelle », « évaluation de l'éducation prioritaire »).

DGRH (direction générale des ressources humaines)

- Amoa en matière de décisionnel Sirhen (suivi des applications DGRH-C « définition d'indicateurs opérationnels et création de requêtes paramétrables ») ;
- conception et réalisation de l'enquête Talis (comité de pilotage conjoint) ;
- Amoa en matière de catégorisation et de cotation des établissements publics locaux d'enseignement (EPL).

DAF (direction des affaires financières)

- Amoa en matière de déploiement de Sirhen/ONP (opérateur national de paye) (suivi des applications DAF-C2 « prévision de masse salariale », DAF-C3 « suivi de la consommation des moyens » et DAF-D « tableau de suivi des moyens du second degré privé ») ;
- réflexion méthodologique commune visant à approcher une mesure des coûts unitaires rapportés aux types de formation, une mesure des salaires réels des enseignants et, plus largement, à construire des indicateurs moyens-performance au niveau académique.

DREIC (direction des relations européennes et internationales et de la coopération)

Les collaborations engagées avec la DREIC relèvent moins d'Amoa que de projets de partenariats. Il faut tout particulièrement souligner la continuité des collaborations bilatérales avec la Chine (dans le cadre de la commission mixte franco-chinoise pour l'éducation) qui nous amène à faire valoir l'excellence de l'expertise française en matière d'évaluation des acquis des élèves sous la forme de coopérations thématiques en 2012 avec l'ECNU. Ainsi une conférence bilatérale sera organisée à Shanghai en mars 2012 et de la deuxième session des Rencontres internationales de l'évaluation, co-présidées par la France et la Chine se tiendra à Paris en novembre 2012.

III.3 Consolider l'appui méthodologique et le partenariat avec l'inspection générale de l'éducation nationale

Les collaborations avec l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) se renforcent pour mieux affirmer la complémentarité en matière d'évaluation. Les compétences et l'expertise de l'inspection liée à son travail d'observation et d'expérience de terrain constituent un complément naturel aux compétences techniques et scientifiques de la DEPP en matière d'évaluation.

Ainsi, en 2012, ces collaborations prendront la forme de :

- un séminaire semestriel d'échanges des résultats dans l'avancée des programmes de travail respectifs de ces deux composantes du ministère ;
- une série de collaborations bilatérales thématiques (dont éducation prioritaire, réformes des lycées, accompagnement personnalisé).

III.4 Développer le partenariat avec d'autres instances externes

S'agissant d'autres partenariats complémentaires, ceux-ci peuvent être portés en interne à la direction ou faire l'objet d'un renforcement de la fonction études par le lancement d'appels d'offre thématiques et par le développement de collaborations spécifiques avec certains opérateurs dépendant du ministère (convention cadre de collaboration avec le Centre international d'études pédagogiques [CIEP], conventions d'études avec le Centre d'études et de recherches sur les qualifications [Céreq], collaborations avec le Centre national de documentation pédagogique [CNDP], le Centre d'études de l'emploi [CEE], l'Insee) ou d'autres unités de recherche. Il faut rappeler également qu'un ensemble d'investissements d'études engagés en 2009 sur la mesure des effets de l'assouplissement de la carte scolaire se poursuit et se conclura en 2012. En première analyse, les travaux d'études complémentaires à engager en 2012 pourraient porter sur les thèmes suivants :

- les enjeux de l'accompagnement personnalisé des élèves (effet établissement, dont l'éducation prioritaire ; expérimentations, dont Pacem) ;
- la consolidation des tests pratiqués dans le cadre de la JDC avec le ministère de la défense (direction du service national) ;

- l'innovation dans l'éducation (comparaisons internationales, innovation en éducation prioritaire, innovation et bien-être des élèves, innovation et technologies de l'information et de la communication).

IV. Les projets collectifs mobilisateurs de la DEPP

IV.1 Valoriser les bonnes pratiques et la qualité des productions de la DEPP

En 2012, la DEPP poursuivra la démarche engagée en 2011 de certification de qualité de service. En tant que service statistique ministériel (SSM), la DEPP inscrit ses activités dans le cadre du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne et maintient un lien fonctionnel privilégié avec la nouvelle composante SSM de l'enseignement supérieur, la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES). L'instauration d'une cellule « organisation, méthodes et certification qualité » au sein de la DEPP s'inscrit dans une démarche de modernisation visant à améliorer l'industrialisation des process de production assurés par la direction.

Cette fonction est à rapprocher de la poursuite d'une démarche de rationalisation de l'activité de la DEPP qui devrait rendre systématiquement plus visibles ses protocoles de collaboration (sous la forme de certification de qualité de services) avec les autres directions pour cette fonction d'Amoa et, plus généralement, pour la réalisation de certaines de ses activités. En 2012, une certification qualité sera recherchée pour les activités de réponses aux demandes arrivant à la DEPP ainsi que pour les activités dites évaluations Cedre. Cette démarche de modernisation s'inscrit pleinement dans les attendus du contrôle interne de l'action ministérielle dans la mesure où elle participe d'une affirmation de meilleure cohérence et de sécurisation des risques pour l'activité de la direction.

En parallèle à ces travaux, il faut rajouter ici, au titre de cette démarche de modernisation, les investissements d'ores et déjà engagés pour assurer le repérage d'un décompte analytique du poids relatif des activités (outil MDA - mesure de l'activité) qui répond efficacement aux exigences attendues de la loi organique relative aux lois de finances (Lof).

IV.2 Renforcer le lien entre administration centrale et académies

S'agissant de chantiers mobilisateurs pour conforter le rôle et la mission de la DEPP, l'inscrire dans une perspective de modernisation et renforcer sa visibilité interne et externe, il faut mentionner deux autres projets fédérateurs :

1. La poursuite du renforcement de l'animation du réseau des services statistiques académiques (SSA) en contribuant à l'animation thématique et méthodologique du réseau et en constituant un espace numérique partagé de données et de kits de méthodes d'enquêtes et de traitements de bases de données.
2. Établir des portraits synthétiques de caractéristiques des académies, en collaboration avec les services statistiques académiques.

V. Production attendue et livrables envisagés pour l'exercice 2012

Une dernière partie du programme d'activité 2012 de la DEPP est consacrée au recensement d'un programme prévisionnel de production de la direction. Celui-ci rassemble deux catégories principales :

- les productions régulières de la direction, sous la forme de notes d'information récurrentes ou de projets éditoriaux majeurs de la direction (L'état de l'École, RERS, etc.) ;
- les productions occasionnelles (Notes d'information thématiques, dossiers thématiques, revue Éducation & formations).

Ce prévisionnel reste à ce stade indicatif et est susceptible d'ajustements dans le courant de l'exercice annuel.

V.1 Projets éditoriaux majeurs

- L'état de l'École, édition 2012 ;
- Repères et références statistiques (RERS), édition 2012 ;
- L'éducation nationale en chiffres ;
- Filles et garçons sur le chemin de l'égalité ;
- Bilan social national 2011-2012

V.2 Notes d'information et dossiers

Notes d'information	Unités	Calendrier indicatif
La VAE dans l'enseignement secondaire professionnel en 2010	A1	Premier trimestre 2012
Les jeunes diplômés et le chômage	A1	
Résultats définitifs au baccalauréat de la session 2011	B1	
La scolarisation des enfants et adolescents handicapés	B1	
Résultats au diplôme national du brevet à la session 2011	B1	
Compétences en anglais et en allemand en fin d'école	B2	
Compétences en anglais, espagnol et allemand en fin de collège	B2	
L'absentéisme des élèves dans le second degré public en 2010-2011	B3	
Les pratiques enseignantes en dispositifs-relais	B4	
La formation continue dans l'enseignement supérieur en 2009	A1	Deuxième trimestre 2012
Concours de recrutement dans le second degré, session 2011	A2	
Les remplaçants dans le second degré public	A2	
Compétences en langues : résultats de l'enquête européenne SurveyLang	B2	
Les évaluations en lecture dans le cadre de la JDC, année 2011	B2	
État des lieux des établissements en Éclair en 2011-2012	B3	Troisième trimestre 2012
Les apprentis fin 2010	A1	
Iva : profils des sortants de lycées et insertion professionnelle à court terme	A1	
Concours de recrutement des personnels non enseignants : rétrospective	A2	
Les enseignants devant élèves dans le second degré : principaux indicateurs	A2	
Concours de recrutement dans le premier degré, session 2011	A2	
Le temps de travail des enseignants	A2	
Résultats provisoires au baccalauréat de la session 2012*	B1	
La formation continue dans l'enseignement supérieur en 2010	A1	
La VAE dans l'enseignement secondaire professionnel en 2011	A1	Quatrième trimestre 2012
La VAE dans l'enseignement supérieur, résultats 2011	A1	
La mobilité géographique des enseignants du second degré public	A2	
Le compte de l'éducation 2011	A3	
Les coûts moyens des élèves et étudiants en 2011	A3	
Constat des effectifs dans le premier degré	B1	
Constat des effectifs dans le second degré	B1	
Premiers résultats de l'enquête PIRLS 2011	B2	
Panel CP : évolution des compétences des élèves de CP 1997-2011	B2	
Les actes de violences recensés dans les établissements publics en 2011-2012	B3	Quatrième trimestre 2012
Premiers résultats de l'expérimentation Pacem (école et collège)	B4	
Livret de compétences expérimental	B4	

Dossiers	Unités	Calendrier indicatif
Les chefs d'établissement et les conseillers principaux d'éducation	A2	Premier trimestre 2012
Méthodologie du compte (version anglaise)	A3	
Les pratiques des enseignants dans les dispositifs relais	B4	
Cedre : les compétences en langues étrangères en fin d'école et en fin de collège	B2	Deuxième trimestre 2012
Les différends dans l'éducation nationale	A2	Troisième trimestre 2012
Les pratiques des enseignants en mathématiques en primaire	B4	Quatrième trimestre 2012
Les pratiques des enseignants en mathématiques au collège	B4	

V.3 Numéros de la revue Éducation & formations

- un numéro sur les expérimentations ;
- un numéro hors thème ;
- Un numéro sur les effets de l'assouplissement de la carte scolaire.

V.4 Collections CNDP-DEPP

- dossier thématique « maîtrise des langues vivantes étrangères ».

V.5 Productions : calendrier prévisionnel de chargement de la BCP (année scolaire 2011-2012)

Domaine	Thème	Bureau fournisseur	Calendrier prévu
Apprentis	Apprentis : formation détaillée	DEPP-A1	Décembre 2011
	Apprentis : données individuelles		Janvier 2012
	Apprentis : l'insertion		1er semestre 2012
Formation continue	Formation continue : en université		
Personnels	Enseignants 2D : données individuelles	DEPP-A2	Avril 2012
	Enseignants 2D : discipline unique		
	Enseignants 2D : le service		
	Personnel éduc. nat. & ens. sup.		Juillet 2012
Établissements	Étab 2D : parc immobilier PU ; historique (EPI)	DEPP-A3	Août 2012
	Les structures de formation initiale (issues de la BCE)	DEPP-A4	Février 2012
Élèves du premier degré public et privé	Effectifs d'élèves et structures		Février 2012
Élèves du second degré public et privé	Thèmes : formation détaillée, régime scolaire, nationalité, origine scolaire, âge, matières, langues vivantes, divisions	DEPP-B1	Novembre 2011
	Les données individuelles		Novembre 2011
Examens	Examen : techno. & pro. (sauf bac.) ; historique		Avril 2012
	Examen : CAP, BEP		Mai 2012
Examens	Examen : baccalauréat (toutes séries) ; historique		Février 2012
	Examen : BTS ; historique		Janvier 2012
Étudiants	Sup : étudiants/diplômes ; historique	SIES	Juin 2012
	Sup : étudiants/formations du supérieur		Mars 2012
	Sup : université Sise ; historique		Juin 2012
Démographie	Démographie Insee	DEPP-B1	Mars 2012
Age de la population en formation		DEPP-A1, DEPP-B1, SIES	Mars 2012

Remarques

- Les données des univers « Supérieur : étudiants/formations du sup », « Supérieur : étudiants/diplômes » et « Âge de la population en formation » seront ouvertes de manière échelonnée pour les SSA (et les statistiques internationales) au cours de l'année 2011-2012, au fur et à mesure des chargements des différentes sources.

Pour ces trois univers, la date de fin de chargement indiquée ici ne prend pas en compte les données du social et du paramédical, dont l'arrivée est difficilement prévisible.